

Budget 2026

Le budget 2026 a été préparé dans une logique d'ambition en termes d'activité et de retour à la stabilité financière. Ambition avec des activités en développement au niveau des pôles dans le prolongement de la dynamique de fin 2025. Stabilité financière avec un budget équilibré et la mise en place d'outils de mesure (niveau d'activité, contrôle des coûts,...) afin de ne pas revivre les écarts de 2024 et 2025.

Activité des pôles

Le pôle Course est un contributeur net positif pour 52 KE (versus 47KE en 2025) après charges. L'activité IRC est stable à 262 KE. 2026 est une année de la Cap Martinique qui entraîne une hausse des volumes de recettes et dépenses. Les coûts sont contenus.

Le Pôle Mer connaît un niveau important d'activité avec des rallyes, Grèce, France, et des régates, Inter Cercles, Automne, Porquerolles, Pourquoi Pas. L'objectif du pôle est l'équilibre budgétaire (versus -5.2 KE en 2025) pour ne pas peser sur les charges de la structure. L'ambition de recettes nouvelles est modérée à 2.5KE pour y parvenir.

Le pôle Vie Intérieur est un contributeur net positif avec 61 KE (versus 45.4KE). Ce pôle présente plusieurs opportunités identifiées de croissance pour les revenus du Club.

- En facturant mieux certains évènements tels que la contribution aux cocktails ou la location des salons du Club
- En augmentant le taux de fréquentation des salons

Pour bénéficier pleinement de ces initiatives sans menacer le statut fiscal du Club, il sera peut-être nécessaire de créer une structure juridique dédiée pour les accueillir. Cela devra peut-être être mis en œuvre rapidement. A terme, le potentiel de recettes devrait être sensiblement supérieur aux chiffres de 2026.

Le pôle Rayonnement

Par construction, le pôle rayonnement a une contribution relative sur le plan financier.

2026 est caractérisée par des besoins d'investissement dans les supports de communication, notamment avec les clubs alliés et dans le domaine des régates (trophées). Parallèlement, un effort pour trouver des recettes ponctuelles pour certains évènements doit permettre un contrôle des coûts. La gestion de la boutique peut dégager des marges plus stables.

Les activités non récurrentes

L'ambition est de retrouver un niveau de contribution plus important en termes de mécénat, plus élevé qu'en 2025.

Conditions de la réussite de 2026

Les points clefs de la réussite du budget sont les suivants :

- **Trouver de nouveaux membres** pour compenser les départs. Pour mémoire, 53% des membres ont plus de 65 ans et 28% ont plus de 75 ans. Le chiffre de 510 KE a été calculé sur la base des membres existants fin 2025 et après augmentation des cotisations votées en novembre dernier. Ce chiffre est à la fois modeste et ambitieux. Il peut être dépassé avec un effort collectif pour ramener des membres au Club et élargir le nombre de personnes morales membres du Club. Sans effort, il ne sera pas atteint.
- **Respecter au mieux les équilibres financiers** des évènements et activités du Club. Aucun des efforts financiers proposés pour augmenter les recettes au niveau des activités n'est excessif. C'est la somme de petites attentions à l'équilibre des comptes qui fait une différence positive. On trouve ces points d'attention au niveau de tous les pôles.
- **Respecter les règles d'engagement des dépenses.** Le budget n'est pas une autorisation de dépenses. Toutes dépenses au-delà d'un certain montant (à définir en bureau) doivent être validées par le Président et/ou le Trésorier.
- **Suivre les niveaux d'activités et d'équilibre budgétaire** en collaboration avec la Commission Finance pour éviter de réaliser trop tard que la situation financière a dérapé. Un tableau de bord reprenant les indicateurs clefs (rotation des membres, certificats IRC, fréquentation des salons et du restaurant, ventes de la boutique,...) doit être mise en place et présenté au conseil sur base trimestrielle.
- **Conditionner l'embauche du délégué Général** à la réalisation des objectifs en début d'année. Cette embauche est conditionnée à la réalisation d'objectifs en termes de moyens (recettes des cotisations, certificats IRC, fréquentation du restaurant et des salons).

Coûts de structure

La réduction de la charge salariale réalisée fin 2025 permet de démarrer en 2026 sur une base de coûts du personnel plus en ligne avec les moyens du Club. Le poste de Salaires et Charges se situe à 302.9 KE en intégrant un montant de 70 KE en 2026 pour poste de Délégué Général. Le déséquilibre structurel est réduit à 118.3 KE (contre -163.9 KE en 2025) après intégration de cette embauche potentielle.

Cette maîtrise des coûts salariaux est bienvenue pour compenser la hausse du loyer de 35 KE (et qui se poursuit en 2027 et 2028).